

Pouvoir d'emprunt

Ce que je cherche à montrer, c'est que nous avons accordé un pouvoir d'emprunt supplémentaire en nous appuyant sur le budget de juin 1982 selon lequel le gouvernement appliquerait le programme des 6 et 5 p. 100 à absolument tous les Canadiens quels qu'ils soient. Or, cette loi ne l'applique pas à tous les Canadiens. En fait, le gouvernement libéral verse à certains des hausses bien supérieures à 6 et 5 p. 100 et il doit nous expliquer pourquoi.

Le troisième budget, présenté par le ministre des Finances en octobre 1982, est axé essentiellement sur la relance de l'aide à l'emploi. En effet le seul programme d'importance qu'on nous offre dans ce budget est le RELAIS, qui est destiné, je présume, à ceux qui ont épuisé leurs prestations d'assurance-chômage. On se proposait de fournir de l'emploi à ces gens. D'après les données publiées par le gouvernement, entre 3,000 et 5,000 emplois ont été créés. Ce chiffre est tellement dérisoire, compte tenu de la situation actuelle du chômage, qu'il fait rire. Le budget n'a donc créé pratiquement pas d'emplois. En fait, les seuls emplois créés ne sont que sur papier, c'est-à-dire dans la publicité et les brochures diffusées par le gouvernement un peu partout dans le pays. Les emplois destinés à ceux qui ont épuisé leurs prestations d'assurance-chômage, ou qui ne les ont jamais touchées du fait qu'ils n'ont jamais détenu d'emploi, n'existent tout bonnement pas. Le rythme auquel ce programme crée des emplois à l'intention de ces Canadiens n'est guère rapide.

● (1140)

Nous en arrivons donc au budget suivant, qu'on nous annonce pour avril prochain. D'après ce qu'on nous en dit, ce budget va s'attaquer au problème de la création d'emplois. C'est ce qu'on nous laisse entendre ou donne à croire. Mais à quoi servira cet argent? Quel usage en fera-t-on et qui en bénéficiera? Je souscris à la motion du député de Comox-Powell River (M. Skelly) qui déconseille l'adoption de ce projet de loi, et recommande que son objet soit renvoyé à un comité pour étude. Comment voulez-vous monsieur le Président, que nous accordions au gouvernement un pouvoir d'emprunt supplémentaire de 19 milliards de dollars sans avoir la moindre idée des fins auxquelles servira cette somme? Le gouvernement n'a pas de programme économique et il n'a aucune idée de ce qu'il compte faire.

En guise de conclusion, monsieur le Président, je dirais que le gouvernement libéral ressemble à un poulet auquel on aurait tranché la tête mais dont le corps continuerait à tressauter. Le gouvernement est bel et bien fini, mais il n'a pas la décence de mourir de sa belle mort.

M. Pat Nowlan (Annapolis Valley-Hants): Monsieur le Président, je reprends à mon compte l'opinion d'autres députés qui ont participé à ce débat sur le projet de loi C-143, par lequel le gouvernement demande au Parlement un énorme pouvoir d'emprunt de 19 milliards de dollars sans signaler à quelles fins il entend utiliser cet argent sans présenter d'exposé financier ou un budget. A mon humble avis, cette mesure n'est rien d'autre qu'une insulte à l'endroit du Parlement canadien et un affront au contribuable canadien qui, en définitive, devra payer les impôts que l'actuel ministre des Finances (M. Lalonde) prévoira dans son prochain budget, afin de rembourser cet argent. Il ne s'agit pas d'un emprunt sans intérêt; il faudra payer d'une façon ou d'une autre. Ce sont les générations futures qui devront rembourser. Il n'est pas question de

donner au gouvernement le chèque en blanc qu'il nous demande.

D'autres députés, monsieur le Président, ont essayé d'analyser les conséquences du budget des dépenses et des plans de dépenses ainsi que du pouvoir d'emprunt de 19 milliards de dollars prévu dans ce projet de loi. A l'instar de presque tous les députés, je crois, en toute franchise, que la plupart des Canadiens, même des députés, ne peuvent saisir ce que représentent 1 milliard de dollars. Il y a de nombreuses années, C. D. Howe demandait: «Qu'est-ce qu'un million?» La question est maintenant: «Qu'est-ce qu'un milliard?»

J'ai lu avec beaucoup d'intérêt un article de la livraison de février 83 du *Saturday Night*, article dans lequel Dian Cohen, qui essayait alors d'expliquer ce que représentent des milliards de dollars, a écrit ce qui suit:

«La grande course a commencé. L'objet de cet exercice consiste, pour le gouvernement fédéral, ... à dépenser 76 milliards de dollars, ou 200 millions de dollars par jour, avant minuit, le 31 mars 1982.»

Cet énorme montant montre bien la gabegie dans laquelle nous sommes plongés depuis 15 ans, depuis, plus précisément, que l'actuel premier ministre (M. Trudeau) est au pouvoir. Depuis lors, le gouvernement n'a aucune maîtrise sur ses dépenses. Au cours de cette période, les dépenses sont passées de \$1,837 à plus de \$8,000 par contribuable, ou de \$595 à \$3,281 par personne. Dans le cas de l'intérêt sur la dette, la progression a été la suivante: de \$215 à plus de \$1,600 par contribuable en 1982-1983 ou de \$70 à \$682 par personne. Et ce ne sont là que quelques exemples.

Dans une rubrique des plus intéressantes du numéro du 22 février 1983 de *The Gazette*, M. McGillivray a essayé de montrer ce qu'était un milliard. En guise d'introduction, il a signalé que si vous dépensiez \$100 l'heure pendant six jours, à raison de 16 heures par jour, le dimanche étant jour de congé, sauf erreur, et en comptant deux semaines de congés annuels, vous ne dépenseriez que \$480,000 par année. A ce rythme, combien faudrait-il de temps pour dépenser un milliard? Voici la réponse que donnait l'article:

Il faudrait 2,083 années pour dépenser 1 milliard. En d'autres termes, vous auriez dû commencer à dépenser cet argent avant la naissance du Christ, tout au début de l'empire romain, sous le règne d'Auguste.

Vous auriez dépensé près de la moitié de votre milliard au moment de l'invasion de l'Angleterre, en 1066, par Guillaume le Conquérant. Lorsque Christophe Colomb a découvert l'Amérique, en 1492, vous auriez dilapidé près des trois quarts de la somme. Au moment de la déclaration d'indépendance des États-Unis, en 1776, il ne vous resterait plus qu'un sixième environ de votre milliard.

Et en 1867, lors de la formation de la Confédération canadienne, il vous resterait moins de 10 p. 100.

Il s'agit là juste d'un milliard, monsieur le Président. Il y aurait bien d'autres choses intéressantes à dire sur un budget des dépenses de 80 ou 90 milliards de dollars, soit tout près de notre budget prévu, mais n'ayant que dix minutes à ma disposition, je ne peux m'étendre sur ce sujet. Le projet de loi C-143 prévoit un pouvoir d'emprunt de 19 milliards de dollars. Cela constitue, comme le député de Kingston et les Îles (M^{le} Macdonald) et d'autres députés l'ont signalé, le plus gros pouvoir d'emprunt jamais demandé par un gouvernement et ce n'est qu'une preuve de plus de l'arrogance du gouvernement envers les Canadiens. S'il faut un peu plus de 2,000 ans pour dépenser 1 milliard, il faudrait presque remonter au temps de l'homme des cavernes, il y a 38,000 ans, pour en dépenser 19.

J'ai essayé brièvement de donner une dimension humaine aux dépenses du gouvernement. Trop rapidement, à cause de la